



Liberté - Égalité - Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DES YVELINES

Préfecture

Direction du management, des moyens
Et de la modernisation interministérielle
Contrôle de gestion et qualité

Affaire suivie par : Alain LANDOIS

☎ : 01 39 49 79 01

✉ : alain.landois@yvelines.gouv.fr

Versailles, le 12 SEP. 2013

Le Préfet des Yvelines

à

Monsieur le Préfet de la région d'Ile de France, Préfet de Paris

A l'attention de Monsieur le Préfet, Secrétaire général pour les affaires régionales

Objet : Bilan 2012 des émissions de gaz à effet de serre – collecte

P.J. : Tableau de bord départemental (préfecture et sous-préfectures)

Par message électronique du 23 juillet dernier, vous m'avez sollicité pour le bilan 2012 des émissions de gaz à effet de serre, conformément à la circulaire du 21 février 2013 du Délégué interministériel au développement durable.

Vous voudrez bien trouver ci-joint, le tableau récapitulatif des énergies consommées et des déplacements professionnels pour la préfecture et les trois sous-préfectures des Yvelines.

J'ajoute que, sensibilisée aux efforts à réaliser en matière de consommation d'énergie, la Préfecture a tiré les enseignements de l'audit énergétique des bâtiments Europe et Houdon effectué en 2010.

Les économies d'énergie devraient être significatives avec la rénovation quasi-complète du bâtiment situé 1 avenue de l'Europe à Versailles.

En effet, après le remplacement des fenêtres en 2010, la rénovation et l'isolation de la toiture en juin 2012, le hall d'accueil du public va faire l'objet d'une restructuration. Les travaux commenceront fin 2013 et s'achèveront fin août 2014. Des économies d'énergie y seront réalisées avec une nouvelle centrale de traitement de l'air (renouvellement de l'air et chauffage urbain).

Enfin, le parc automobile tous sites confondus est composé de 20 véhicules destinés aux déplacements professionnels. L'acquisition, fin novembre 2013, d'un premier véhicule électrique Renault Zoé, affecté à la sous-préfecture de Mantes-la-Jolie, permettra d'accélérer la réduction des émissions de gaz à effet de serre du parc automobile.

Mes services restent à votre disposition pour tout complément d'information.

Le Préfet,

Pour le Préfet et par délégation,
Le Secrétaire Général

Philippe CASTANET